

franc fort

sécurité de planification accrue grâce au taux plancher

Fiche d'information 6 : fixation d'un cours de change plancher

L'essentiel en bref :

- ▶ En fixant un taux de change plancher de 1.20 franc pour un euro, la Banque nationale a pris une décision réaliste.
- ▶ En cas de nouvelles turbulences, il est nettement plus aisé de défendre un taux plancher à ce niveau qu'un cours de change plus élevé correspondant à la parité de pouvoir d'achat.
- ▶ La crédibilité de la Banque nationale est déterminante pour le succès de cette mesure. Les politiques doivent soutenir sa décision.
- ▶ Facile à expliquer, un taux plancher vis-à-vis de l'euro est actuellement plus judicieux qu'un taux plancher défini par rapport à un panier de devises.
- ▶ Le taux plancher doit constituer une mesure d'urgence temporaire si l'on entend préserver l'indépendance de la Suisse en matière de politique monétaire.

Mesure :
fixer un taux de change plancher

La Banque nationale suisse (BNS) définit un taux de change plancher et annonce qu'elle le défendra avec toute la détermination requise. Après avoir déjà eu recours à cette stratégie dans les années 1970, la BNS a fixé, le 6 septembre 2011, un taux plancher de 1.20 franc pour un euro afin de lutter contre l'appréciation de la devise helvétique.

Effet escompté :
fin de la pression continue à la hausse

La fixation d'un taux plancher vise à mettre un terme à la pression continue à la hausse exercée sur le franc. Il s'agit de redonner à l'industrie d'exportation helvétique une certaine sécurité en matière de planification et d'éviter un ralentissement conjoncturel.

Effet réel :
stabilisation de la situation, mais prix à payer inconnu

La mesure confirme que seule la Banque nationale dispose des instruments nécessaires pour lutter contre une appréciation excessive du franc. La fixation d'un taux plancher constitue la bonne solution pour y parvenir. Le 6 septembre 2011, la BNS a annoncé dans un communiqué de presse aussi laconique que déterminé qu'elle fixait un taux plancher de 1.20 franc pour un euro et qu'elle défendrait ce cours avec toute la détermination requise, si nécessaire en achetant des euros en quantité illimitée. Les marchés ont bien réagi à la nouvelle.

Le taux plancher doit constituer une mesure d'urgence temporaire si l'on entend préserver l'indépendance de la politique monétaire suisse.

La défense d'un taux plancher a son prix. Celui-ci dépendra dans une large mesure de la crédibilité de la Banque nationale. Le soutien immédiat de toute la classe politique et des principaux acteurs économiques suisses à la décision de la BNS a certainement joué un rôle déterminant. Les marchés savent aussi que l'institut d'émission est en mesure d'imprimer des billets à volonté. Par conséquent, il est également possible de défendre un cours de change à 1.20 franc dans la perspective du rééchelonnement – incontournable – de la dette grecque. Par contre, il serait nettement plus difficile, en période de crise, de maintenir un taux de change entre 1.35 et 1.40, qui serait pourtant souhaitable du point de vue économique et correspondrait à peu près à la parité de pouvoir d'achat. La BNS a donc fait le bon choix en fixant un taux plancher réaliste. Celui-ci doit toutefois constituer une mesure d'urgence temporaire si l'on entend préserver l'indépendance de la politique monétaire suisse.

Sortir au bon moment

La décision de fixer un taux plancher implique aussi que, provisoirement du moins, la Suisse calque sa politique monétaire sur celle de la Banque centrale européenne. Il sera donc primordial pour notre pays de choisir le bon moment pour reprendre son autonomie en matière de politique monétaire et repasser à un système de cours de change flexibles. Sinon, le risque d'inflation pourrait augmenter sensiblement à moyen terme en Suisse, et seuls un ralentissement de l'activité économique et des investissements correspondants permettraient alors de lutter contre une éventuelle poussée d'inflation.

Le choix de la BNS de fixer un taux plancher vis-à-vis de l'euro plutôt que d'opter pour un panier de devises a été unanimement salué par les milieux politiques et économiques. Pourtant, un panier composé des principales monnaies (euro, dollar, yen, livre) serait a priori plus judicieux pour notre économie axée sur les exportations. L'avantage d'un taux plancher défini uniquement par rapport à l'euro réside toutefois dans sa simplicité, dans la mesure où il n'appelle aucune explication relative aux modalités de calcul. Or c'est en période de turbulences précisément qu'il convient de ne pas sous-estimer l'importance de cet avantage pour les anticipations et la crédibilité du choix opéré par la BNS.

Les fiches d'information suivantes sont disponibles au sujet du franc fort :

1. Intérêts négatifs et contrôle des flux de capitaux
2. Taux de change spécial pour les exportateurs ou tout le secteur commercial
3. Création d'un fonds d'État par la Confédération
4. Optimisation du rendement des actifs de la Banque nationale suisse
5. Cours de change fixe ou adoption de l'euro
6. Fixation d'un cours de change plancher